

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Adhésion de deux nouvelles écoles
Contrat d'Objectifs Partagés adopté
Budget 2024-2025 adopté

La Conférence des grandes écoles ([CGE](#)) a tenu, le mardi 19 mars dernier, en distanciel, son Conseil d'administration. Au programme : les adhésions de deux nouvelles écoles à la CGE, l'adoption du Contrat d'Objectifs Partagés (COP) de la CGE ainsi que la présentation et l'adoption du budget 2024-2025.

2 NOUVELLES ÉCOLES ACCUEILLIES

Le Conseil d'administration de la CGE a validé hier l'adhésion de deux **nouvelles écoles membres** :

- **ENSA Strasbourg** – École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Il s'agit de la 11^{ème} ENSA à rejoindre la CGE sur la totalité des 20 ENSA que compte la France. Pour information, 2 autres ENSA sont actuellement en cours de processus d'adhésion.

- **Centrale Casablanca** – École d'ingénieurs généralistes du Maroc

Cette jeune école est le fruit d'un partenariat entre le Royaume du Maroc, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et CentraleSupélec. Sa création a été actée en 2013, elle a accueilli ses premiers étudiants en 2015. Son offre de formation est actuellement constituée d'un cursus ingénieur et d'un cursus bachelor ; un portefeuille voué à s'enrichir dans les prochaines années.

La Conférence des grandes écoles compte désormais **245 grandes écoles adhérentes, publiques ou privées**, de toutes tailles, de tous statuts et de toutes spécialités (écoles de management, d'ingénieur, d'architecture, d'art, de sciences politiques, de santé, ou encore écoles militaires, ENS, etc.), sous tutelle de **10 ministères** différents et regroupant un total de plus de **470 000 étudiantes et étudiants inscrits** (toutes formations diplômantes confondues y compris formation continue – données estimatives).

CONTRAT D'OBJECTIFS PARTAGÉS ADOPTÉ

Ce second Conseil d'administration de l'année 2024 était également l'occasion pour les membres des trois collèges d'adopter définitivement le **Contrat d'Objectifs Partagés**. Ce document formalise et structure la stratégie et l'action de la Conférence, et plus particulièrement de la délégation générale. Son adoption doit

permettre la mise en route du travail collectif et collaboratif des trois prochaines années en vue de structurer les actions de la délégation générale d'une part et celles de l'association de l'autre.

Le Contrat d'Objectifs Partagés revêt une triple ambition :

- **Renforcer l'action** de la Conférence des grandes écoles dans une période de fortes transitions/transmutations (qu'elles intéressent la société dans son ensemble ou le seul ESR) ;
- **Rendre lisible et désirable** le positionnement, tant interne qu'externe, de la CGE ;
- **Cadrer les travaux** de la délégation afin d'en assurer un meilleur pilotage, une meilleure évaluation et engager une démarche d'amélioration continue des projets et actions qui mettent en musique la stratégie de l'association tout en contribuant à la définir.

[Consulter le COP sur le site web de la CGE](#)

BUDGET 2024-2025 ADOPTÉ

Enfin, le budget de l'association pour la période 2024-2025 a été présenté aux membres des trois collèges et adopté. Ce budget devra encore être ratifié, à l'occasion de la prochaine Assemblée générale du 20 juin, avant d'être officiel.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 245 Grandes écoles en France et à l'étranger, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômés de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr

Twitter : [@ConferenceDesGE](#)

LinkedIn : [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](#)

YouTube : [@conferencedesgrandesecoles845](#)

CONTACT PRESSE

Agence EPOKA pour la CGE

Nicolas Crépin – ncrepin@epoka.fr – 06 52 32 10 11

Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)